



148e assemblée des délégués du 10 juin 2023, 14.00, BCF Arena, Fribourg

Présidence: Urs Weiss

Protocole: Sandra Lanz

Présences: Nombre de délégués: 205

Excusés: Selon liste

Début: 14.00

Ordre du jour

1.	Salutations	2
2.	Elections des scrutateurs	3
3.	Constatation des présences	3
4.	Protocole	4
4.1	a) Protocole de l'assemblée des délégués du 11.06.2022 à Courtételle (Petits animaux Magazine 8/22)	4
4.2	a) Protocole de l'assemblée extraordinaire des délégués du 28.01.2023 à Unterentfelden (Petits animaux Magazine 3/23).....	4
5.	Approbation du rapport annuel du président (Petits animaux Magazine 6/23).....	4
6.	Comptes annuels 2022.....	4
6.1	a) Explications sur comptes annuels	4
6.2	b) Prise de connaissance du rapport de l'organe de révision	5
6.3	c) Approbation des comptes annuels.....	5
7.	Fixation de l'indemnité du comité.....	5
8.	Approbation du budget 2024	5
8.1	a) Explications relatives au budget 2024	5
8.2	b) Acceptation du budget	6

8.3 c) Proposition de compétence du comité	6
9. Révision des statuts.....	6
10. Elections	6
10.1 a) Président	6
10.2 b) Autres membres du comité	6
10.3 c) Société de révision.....	7
11. Communications des membres du comité	7
12. Proposition des divisions (Volailles de race Suisse, Pigeons de race Suisse, Oiseaux d'agrément Suisse) pour la répartition de 2 millions de francs.....	8
12.1 a) Vote sur le principe	8
12.2 b) Clé de répartition	8
13. Proposition de la fédération cantonale fribourgeoise "Achat d'une halle".....	9
14. Proposition de la fédération cantonale fribourgeoise "Réunification des divisions"	9
15. Kleintiere Schweiz AG (Petits animaux SA), Comptes annuels 2022.....	9
16. Brefs rapports des divisions.....	9
17. Nomination de membres d'honneur.....	9
18. Nomination des vétérans	9
19. Attribution des assemblées des délégués à partir de 2024 et suivantes.	9
20. Divers.....	10

1. Salutations

Urs Weiss adresse ses premiers mots en français aux délégués de la Suisse romande.

Le président de la fédération salue tous les éleveurs présents, en particulier le président d'honneur et président de l'EE Gion Gross et les membres d'honneur.

Urs Weiss constate que les invitations et les cartes de vote ont été envoyées conformément aux statuts et dans les délais. Aucun représentant de l'organe de révision n'est présent.

L'association cantonale fribourgeoise invite cette année l'assemblée des délégués et prend généreusement en charge le café de bienvenue et le repas de midi. Nous remercions chaleureusement la FFEPA.

Les excuses sont mentionnées dans l'annexe au procès-verbal.

Urs Weiss demande si les délégués sont d'accord avec l'ordre du jour présenté et s'il y a des contre-propositions.

Hansruedi Röthlisberger, président de la KZV Nidwald, propose de supprimer le point 9 de l'ordre du jour, à savoir la révision des statuts. L'organisation et la structure de Petits animaux Suisse et des fédérations ont été mentionnées lors de l'assemblée extraordinaire des délégués

pour être réexaminées. Avec un déficit annuel de ce montant malgré les nouvelles cotisations des membres, les coûts et les cotisations de 2025 doivent être présentés avant l'élaboration de nouveaux statuts. De nouveaux statuts entraînent des coûts. Tout le monde est obligé de faire quelque chose. Il n'y a pas d'urgence à approuver les statuts tels qu'ils sont présentés.

Au point 18 de l'ordre du jour, il propose que les insignes de la fédération ne soient plus distribués à l'avenir. C'est toutefois l'affaire du comité.

Urs mentionne que les statuts seront d'abord discutés aujourd'hui, le but de l'assemblée n'étant pas de les passer en revue.

Marcel Müller, président des petits animaux Hübelimatt, trouve étrange que seuls les statuts soient discutés alors que l'ordre du jour prévoit une révision.

Simon Zehnder propose d'avancer le point 14 de l'ordre du jour avant le point 9.

Urs Weiss fait voter sur la proposition de Hansruedi Röthlisberger.

Décision : Les délégués rejettent la proposition de Hansruedi Röthlisberger de supprimer le point 9 de l'ordre du jour par 369 voix contre 247.

Urs Weiss fait voter sur la proposition de Simon Zehnder.

Décision : Les délégués rejettent à la majorité la proposition de Simon Zehnder de reporter le point 14 de l'ordre du jour.

Décision : Le présent ordre du jour est approuvé.

Monica Henry s'est excusée pour des raisons de santé. Sandra Lanz, responsable du secrétariat de la fédération, rédigera le procès-verbal. Urs Weiss demande si quelqu'un d'autre souhaite rédiger le procès-verbal. Personne ne se met à disposition.

Décision : Sandra Lanz est élue à la grande majorité comme rédactrice du procès-verbal.

Urs Weiss attire l'attention sur le fait que lors d'un vote, on ne peut voter qu'une seule fois.

Un moment de silence est observé en mémoire des collègues éleveurs de petits animaux décédés l'année dernière.

2. Elections des scrutateurs

La proposition de la composition du bureau de vote ; Stefan Röthlisberger (chef scrutateur), Peter Iseli (président de Lapins de race Suisse) et Reto Stucki (représentant d'une fédération cantonale).

Scrutateurs ; Margrit Brunner, Paddy Carlin, Esteban Pinto, Walter Kocher, Robert Nyffeler et Samuel Zürcher.

Décision : Le bureau de vote et les scrutateurs sont élus sans opposition par les délégués.

3. Constatation des présences

Les scrutateurs ont procédé au comptage des cartes de vote. Il en résulte que:

Cartes de vote envoyées:	1'382
Délégués présents:	205
Cartes de vote représentées:	688
Majorité absolue:	345
Majorité des 2/3:	459
Invités:	5

4. Protocole

4.1 a) Protocole de l'assemblée des délégués du 11.06.2022 à Cour-tételle (Petits animaux Magazine 8/22)

Le procès-verbal de l'AD du 11.6.2022 a été publié dans le Petits animaux Magazine numéro 8/22. Aucune demande de rectification du procès-verbal n'a été reçue, il est donc considéré comme approuvé.

4.2 a) Protocole de l'assemblée extraordinaire des délégués du 28.01.2023 à Unterentfelden (Petits animaux Magazine 3/23)

Le procès-verbal de l'AD extraordinaire du 28.1.2023 a été publié dans le Petits animaux Magazine numéro 3/23. Aucune demande de rectification du procès-verbal n'a été reçue, il est donc considéré comme approuvé.

5. Approbation du rapport annuel du président (Petits animaux Magazine 6/23)

Les rapports annuels de toutes les divisions et de Petits animaux Suisse ont été publiés dans le Petits animaux Magazine 6/23.

Le vice-président Stefan Röthlisberger adresse quelques mots à Urs et le remercie pour son travail. Stefan soumet le rapport annuel au vote.

Décision : Les délégués approuvent à une large majorité le rapport annuel du président.

Urs Weiss mentionne que Sandra Lanz a passé son examen de gardienne d'animaux CFC au cours de l'année sous revue, ce qui est très utile pour la fédération. Il remercie toute l'équipe du secrétariat de la fédération.

6. Comptes annuels 2022

6.1 a) Explications sur comptes annuels

Urs Weiss n'est pas enthousiaste à l'idée de présenter à nouveau le point de l'ordre du jour consacré aux finances. D'un point de vue financier, l'année 2022 entrera dans l'histoire comme une année noire.

Urs explique quelques chiffres. Seule la moitié des abonnés attendus et actuels se sont abonnés au Petits animaux Magazine. Les frais de personnel ont été beaucoup plus élevés que prévu au budget. Il n'a pas été facile de trouver un rédacteur en chef pour le Petits animaux Magazine. Après deux tentatives, une autre solution a été trouvée et Jacqueline Gut a été engagée en août 2022. Le marché financier a été très difficile en 2022. Urs explique brièvement la situation. Lorsque le budget 2022 a été approuvé en 2021, cette situation n'était pas prévisible. Il a fallu dissoudre les réserves de fluctuation pour arriver à un bénéfice de CHF 27'164.23.

Urs demande s'il y a des questions sur les comptes annuels.

Gilles Python, président d'honneur de l'association cantonale fribourgeoise, demande où se trouvent les réserves de fluctuation dans les comptes de l'année précédente 2021. De plus, la dissolution des réserves latentes est plus élevée que les réserves de fluctuation. Gilles demande également quelle est la raison de l'écart important entre les deux impôts et le budget.

Elisabeth Schoch explique la dissolution des réserves latentes pour les réserves de fluctuation et pour le stock de marchandises dans le shop. La variante nette a été appliquée pour les titres.

Une erreur de calcul a été commise dans les provisions pour les impôts de l'année 2021.

6.2 b) Prise de connaissance du rapport de l'organe de révision

Urs Weiss salue ici Elisabeth Schoch de la société Marty Treuhand. Le rapport de révision est imprimé dans le livret.

6.3 c) Approbation des comptes annuels

Urs demande qui peut approuver les comptes annuels avec un déficit de CHF 763'264.69.

Décision : Les délégués rejettent les comptes annuels 2022 avec un déficit de CHF 763'264.69 par 479 voix contre et 135 voix pour.

7. Fixation de l'indemnité du comité

Les quatre présidents des divisions ne reçoivent pas d'indemnité de base, mais uniquement des jetons de présence. Les membres du comité se partagent les 22'000 francs d'indemnité de base conformément à la décision du comité.

Décision : L'indemnité de comité de CHF 22'000 est acceptée par les délégués avec 531 voix pour et 62 voix contre.

8. Approbation du budget 2024

8.1 a) Explications relatives au budget 2024

Urs mentionne qu'à partir du 1er avril 2023, le secrétariat de la fédération tiendra la comptabilité de manière autonome. Les coûts ne peuvent être réduits de manière significative que si les tâches sont prises en charge par des bénévoles sans rémunération. La VOK recommande l'adoption du budget.

Benjamin Philipona, Président de la fédération fribourgeoise des éleveurs de petits animaux propose d'ajouter CHF 5'000 au budget pour créer une commission des structures.

Urs Weiss explique que le comité est ouvert à un groupe de travail. La proposition à l'assemblée extraordinaire des délégués a été rejetée deux fois en janvier.

Décision : Les délégués approuvent par 545 voix la proposition de Benjamin Philipona d'inscrire CHF 5'000 au budget pour créer une commission des structures.

Marcel Müller, Président de Petits animaux Hübelimatt, demande pourquoi les dépenses pour le Petits animaux Magazine sont beaucoup moins élevées que les coûts en 2023. Il demande également pourquoi le projet des statuts est à nouveau budgétisé en 2024.

Urs Weiss mentionne que les frais d'initialisation ne sont plus à payer la deuxième année. En prévision, le comité a encore budgétisé CHF 5'000 pour les statuts.

Stefan Röthlisberger propose, au nom de Lapins de race Suisse, d'ajouter CHF 5'000 au budget pour le camp des jeunes. Le total doit être augmenté à CHF 10'000 pour que le camp des jeunes puisse avoir lieu en 2024.

Olivier Grossenbacher demande combien d'enfants sont concernés et si les enfants doivent également payer quelque chose.

Stefan Röthlisberger répond à la question avec environ 40 enfants qui paient une contribution d'environ CHF 280.00 par participant.

Décision : Les délégués approuvent par 461 voix la proposition de Lapins de race Suisse d'inscrire CHF 5'000 supplémentaires au budget pour le camp des jeunes.

Hubert Schönenberger, demande ce qu'il en est du "Petits animaux Magazine", si une version électronique est envisagée.

Urs Weiss mentionne que les expériences faites avec La Tierwelt ont montré que ce n'était pas souhaitable. Les frais de papier proprement dits représentent relativement peu. Les

coûts de préparation rédactionnelle et de mise en page sont également les mêmes pour un e-paper que pour une version imprimée.

Robin Costa, Président Le Pinson du Nord, Yverdon, demande comment le comité envisage l'avenir si un déficit de ce montant est enregistré chaque année.

Urs Weiss mentionne que la commission des structures, qui vient d'être budgétisée, va se pencher sur la question et élaborer des propositions de solution.

8.2 b) Acceptation du budget

Urs Weiss demande qui souhaite accepter le budget avec un déficit de CHF 245'400.

Décision : Les délégués acceptent le budget 2024 avec un déficit de CHF 245'400 par 478 voix pour et 158 voix contre.

8.3 c) Proposition de compétence du comité

Le crédit annuel du comité de CHF 20'000 par affaire est proposé par le comité.

Décision : Les délégués acceptent à la majorité le crédit du comité de CHF 20'000 par affaire.

9. Révision des statuts

Les statuts qui viennent d'être présentés permettent une évolution et délimitent un large cadre. Ce que les divisions, les fédérations cantonales, les sections et les clubs en font est une autre affaire. Chaque section, chaque club, chaque association cantonale et chaque division est une personnalité juridique indépendante et peut faire ce qu'elle veut. Petits animaux Suisse n'a que très peu de possibilités d'influence. Urs Weiss donne quelques explications sur les nouveaux statuts.

Gion Gross, mentionne qu'Urs Weiss se contredit sur ce qu'il a dit au début. La nouvelle charte doit précéder les nouveaux statuts. Mais pour lui, il est plus important que les nouveaux statuts stipulent que le règlement intérieur doit être approuvé par le comité. Il propose de reporter les statuts. Le comité doit d'abord élaborer la charte et le règlement sur la protection des données et le règlement de la justice. Ceux-ci doivent impérativement être soumis à l'AD.

Pendant la pause, le comité a décidé de ne pas retirer les statuts. Il demande aux délégués d'être ouverts et de faire un pas en avant. Il existe une charte valable. C'est la conférence des comités qui édicte tous les règlements et non le comité.

Décision : La proposition de renvoi de Gion Gross pour le report des statuts est acceptée par 428 voix.

10. Elections

10.1 a) Président

Stefan Röthlisberger demande s'il y a d'autres candidats au poste de président. Ce n'est pas le cas. Il demande qui peut donner sa voix à Urs Weiss en tant que président de Petits animaux Suisse pour les quatre prochaines années.

Décision : Urs Weiss est réélu à la majorité évidente pour quatre ans à la présidence de Petits animaux Suisse.

10.2 b) Autres membres du comité

Stefan Röthlisberger se met à disposition pour un nouveau mandat.

Décision : Stefan Röthlisberger est réélu à la majorité évidente pour quatre ans comme membre du comité de Petits animaux Suisse.

Heureusement, un représentant de la Suisse romande a pu être trouvé : Jean-Charles se présente brièvement.

Décision : Jean-Charles Witschi est élu à la majorité évidente pour quatre ans comme membre du comité de Petits animaux Suisse.

Ruedi Galli se met également à disposition pour travailler au sein du comité. Ruedi Galli se présente brièvement.

Décision : Ruedi Galli est élu à la majorité évidente pour quatre ans comme membre du comité de Petits animaux Suisse.

Urs Weiss demande si des personnes dans la salle se proposent encore spontanément pour un poste au comité. Personne n'est intéressé.

10.3 c) Société de révision

La société BDO SA est proposée comme société de révision pour une année supplémentaire.

Décision : La société BDO SA n'est pas réélue par 289 voix pour et 329 voix contre.

Peter Iseli, Président de Lapins de race Suisse, propose de choisir la société de révision Fekker Treuhand AG.

Gion Gross, Président d'honneur, propose de confier la révision à Fidustrust Révision SA (Gilles Python).

Gilles Python se déclare prêt à effectuer la révision pour une année avec son entreprise Fidustrust Révision SA.

Peter Iseli retire sa proposition.

Urs soumet la proposition aux voix et demande aux personnes qui peuvent voter en faveur de Fidustrust Révision SA de lever les cartes.

Décision : La Fidustrust Révision SA est élue à la grande majorité comme nouvel organe de révision pour une année.

11. Communications des membres du comité

Peter Iseli informe brièvement sur la dernière réunion de l'EE à Sofia. Il informe également qu'une exposition européenne par espèce pour les lapins et les cochons d'Inde aura lieu du 15 au 17 novembre 2024 en République tchèque. Peter Iseli présente la conférence qui peut désormais être réservée auprès du secrétariat de la fédération. Il s'agit de l'organisation d'expositions. Les organisations membres intéressées peuvent s'adresser au secrétariat de la fédération.

Urs Weiss passe ensuite la parole à Stefan Röthlisberger pour la partie des membres. Le prochain championnat des jeunes aura lieu les 6 et 7 janvier 2024 à Willisau. Il informe brièvement sur les points clés de l'exposition. La réunion des préposés à la jeunesse aura lieu le 24 juin, le matin sera consacré à quelques conseils de premiers secours et l'après-midi à la réunion ordinaire. Il n'y aura pas de camp de jeunes en 2023.

Stefan Röthlisberger mentionne qu'en 2022, 23 conseils en matière de protection des animaux ont été donnés et que 9 distinctions ont été décernées pour des élevages exemplaires.

Stefan informe ensuite sur la commission de protection des animaux et ses activités. Il y a une à deux réunions par an. Les problèmes dans certains cantons sont difficiles.

En ce qui concerne le nombre de membres, toutes les divisions ont enregistré un recul. Après la décision des cotisations annuelles, une vague de mutations de membres vers des membres passifs a eu lieu.

En revanche, seuls 970 départs effectifs ont été enregistrés. De même, 127 nouveaux membres ont été annoncés. Ainsi, Petits animaux Suisse compte actuellement 10'660 membres.

Stefan explique brièvement sa vision personnelle de l'avenir de Petits animaux Suisse. Les associations sont en partie plutôt petites et ne sont souvent pas en mesure d'organiser une exposition. Il envisage une assemblée des délégués de Petits animaux Suisse dans 10 ans, dans un cadre restreint. Il espère que la commission des structures ira dans ce sens.

Il existe une collaboration avec Helsana, dont profitent les membres mais aussi Petits animaux Suisse. Les membres obtiennent un rabais sur les assurances complémentaires et Petits animaux Suisse reçoit ensuite une commission.

Des informations sont encore données sur le Petits animaux Magazine En 2022, 1'048 pages ont été publiées. L'année précédente (encore avec la Tierwelt), il y avait 1'200 pages.

12. Proposition des divisions (Volailles de race Suisse, Pigeons de race Suisse, Oiseaux d'agrément Suisse) pour la répartition de 2 millions de francs

Les trois divisions, Volailles de race Suisse, Pigeons de race Suisse et Oiseaux d'agrément Suisse, font la demande commune suivante :

Sur le produit de la vente de La Tierwelt, un montant de Fr. 2'000'000 doit être versé à toutes les divisions selon la clé de répartition en vigueur.

Christian Knuchel présente la proposition. La situation initiale est telle que Lapins de race Suisse et Volailles de race Suisse rejettent la proposition et que Pigeons de race Suisse et Oiseaux d'agrément Suisse l'approuvent.

Les participants de la VOK rejettent également la proposition à l'attention de l'assemblée des délégués. Urs explique la clé de répartition actuelle.

12.1 a) Vote sur le principe

Urs Weiss ouvre la parole sous ce point de l'ordre du jour.

Gilles Python, il estime que ce n'est pas le bon moment pour distribuer l'argent. Il y a des divisions qui n'attendent que le versement et qui démissionneront de Petits animaux Suisse. La commission des structures doit commencer son travail et les 2 millions de CHF doivent être investis pour l'avenir. Les titres devraient être vendus, ce qui entraînerait actuellement une grande perte.

Christoph Uebersax, Vice-Président de Pigeons de race Suisse, la demande a été faite parce que l'on ne savait pas encore ce qu'il adviendrait du produit de la vente de la Tierwelt. Cela fait maintenant deux ans que la Tierwelt est vendue et le comité ne s'est toujours pas prononcé à ce sujet. Les délégués ont rejeté les comptes annuels. Le budget 2024 a également été accepté avec un déficit. Le rejet du budget il y a un an n'a pas incité le comité à faire des économies. Il espère que la proposition sera acceptée afin que tout le monde puisse profiter des recettes de la vente de La Tierwelt. Petits animaux Suisse veut garder l'argent et continuer à le détruire.

Antonietta Polimeno, Présidente d'Oiseaux d'agrément Suisse, mentionne que la demande n'a pas été traitée ce matin par Oiseaux d'agrément Suisse. Elle estime que l'argent doit maintenant être distribué. La clé de répartition est encore ouverte.

Décision : La proposition des divisions (Volailles de race Suisse, Pigeons de race Suisse, Oiseaux d'agrément Suisse) de répartir 2 millions de francs est rejetée par 136 voix pour et 475 voix contre.

12.2 b) Clé de répartition

Ce point de l'ordre du jour est caduc après la décision sur le point précédent.

13. Proposition de la fédération cantonale fribourgeoise "Achat d'une halle".

La demande est retirée par Benjamin Philipona.

14. Proposition de la fédération cantonale fribourgeoise "Réunification des divisions".

Cette demande n'est pas juridiquement recevable, car chaque division est indépendante. Urs Weiss donne la parole à Benjamin Philipona. Benjamin présente brièvement la proposition. Depuis de nombreuses années, on parle de nouveaux statuts, mais rien ne semble bouger. Les différences dans l'encaissement des cotisations annuelles ne sont par exemple pas transparentes pour tous, car il existe différentes solutions.

La fédération cantonale fribourgeoise souhaite un vote consultatif, qui n'est pas juridiquement contraignant.

Jules Schweizer, Président de la fédérations des Waldstätten, propose qu'une commission de structure soit mise en place. Il ne doit pas y avoir de présidents (divisions et Petits animaux Suisse). Toutes les régions du pays doivent être prises en compte. Il y a des gens dans la base qui ont de bonnes idées.

Urs Weiss soumet à votation la proposition de l'association cantonale fribourgeoise.

Décision : il y a peu de voix pour et de voix contre et beaucoup d'abstentions.

Urs Weiss met aux voix la motion de Jules Schweizer.

Décision : La proposition de Jules Schweizer de créer une commission des structures est acceptée par 434 voix.

Urs Weiss invite les personnes présentes qui souhaitent participer à la commission des structures à s'annoncer auprès de Sandra Lanz.

15. Kleintiere Schweiz AG (Petits animaux SA), Comptes annuels 2022

Les comptes ont été envoyés dans les documents de l'assemblée des délégués.

16. Brefs rapports des divisions

Les divisions résument brièvement les affaires traitées lors de leurs assemblées des délégués d'aujourd'hui. Les procès-verbaux sont publiés sur le site internet et dans le Petits animaux Magazine.

17. Nomination de membres d'honneur

Urs Weiss donne la parole à Stefan Röthlisberger pour le premier membre d'honneur. Stefan présente Michel Gruaz comme nouveau membre d'honneur.

Urs Weiss donne la parole à Christian Knuchel, il propose Hans Rinert comme membre d'honneur.

Décision : Michel Gruaz et Hans Rinert sont nommés à l'unanimité nouveaux membres d'honneur de Petits animaux Suisse.

18. Nomination des vétérans

Les chiffres concernant les vétérans de cette année sont annoncés.

19. Attribution des assemblées des délégués à partir de 2024 et suivantes.

Des organisateurs sont encore recherchés pour les années à venir.

20. Divers

Peter Straub, membre d'honneur, mentionne qu'il a été très énervé par les délégués aujourd'hui. On peut critiquer, mais le respect ne doit pas manquer. Il trouve cela très dommage. Il souhaite plus de respect et de reconnaissance pour le travail du comité.

Beatrix Probst, présidente de la CI Chèvres naines, l'assemblée des délégués de la CI Chèvres naines a décidé de quitter Petits animaux Suisse au 31 décembre 2023.

Urs Weiss remercie Benjamin Philipona et Gilles Python pour l'organisation. Un grand merci à la fédération cantonale fribourgeoise pour l'invitation à la journée d'aujourd'hui.

Il demande s'il y a des objections à la tenue de l'assemblée ou au déroulement des votes. Personne ne demande la parole.

Clôture de l'assemblée : 18h05

Le Président

Urs Weiss

Protocole

Sandra Lanz

Traduction

Jean-Charles Witschi